

## La colonie pénitentiaire pour enfants,

[Alexis Violet](#)

Samedi 30 Septembre 2006

Quelques rappels historiques sur l'enfermement des mineurs

**Alexis Violet, vient de disparaître, ce texte a été écrit en 2002 pour le livre collectif *La fabrique de la haine*. Lionel Jospin était alors Premier ministre, Daniel Vaillant ministre de l'Intérieur, et l'on parlait de « sauvageons » plutôt que de « racailles » ou de « voyous », mais déjà la surenchère sécuritaire était lancée, et déjà l'idée barbare de réouvrir des lieux d'enfermement et de « redressement » pour mineurs était remise à l'ordre du jour. Le climat politique n'ayant pas fondamentalement changé, le beau texte d'Alexis Violet reste largement d'actualité...**

*À Roger Abel, décédé le 1er avril 1937. Entre ses 10 ans et sa mort, il a connu Mettray, Belle-Île et, pour finir, la colonie pénitentiaire d'Eysses. Il pesait 68 kg à son arrivée, 50 kg à son décès. Il a vécu cent cinquante jours en cellule, est mort de dénutrition et de clausturation.*

Chacun veut la révision, la mise en cause, la suppression de l'ordonnance n° 45.174 relative à la délinquance des mineurs qui, comme toutes les ordonnances, a été maintes fois charcutées. Lieux d'enfermement, internats pédagogiques, espaces fermés, les formules ne manquent pas pour toutes aboutir à la même conclusion : il faut rouvrir ces établissements fermés où jadis on enfermait derrière de hauts murs les enfants misérables. Il faut rouvrir les maisons de correction pour redresser - on les appelait aussi « maisons de redressement » -, pour mettre au pas les déviants qui, très jeunes et pour des raisons diverses, n'acceptent pas l'ordre qu'on leur a établi.

La fonction essentielle de l'ordonnance de 45 était de reconnaître que l'éducation de l'enfant devait être privilégiée, que telle était la tâche de l'ordre social environnant, et non la punition. Sur le papier, c'était très bien, encore que très largement améliorable. C'est ainsi que pendant des années, l'éducation républicaine fut assenée par des bonnes sœurs aux jeunes filles pensionnaires de ces nouvelles maisons d'éducation. Une fois les trois mois d'observation terminés, elles envoyaient les jeunes filles méritantes dans un des nombreux établissements du Bon-Pasteur, institutions gérées par des religieuses, où elles apprenaient non seulement la couture comme au XIXème siècle, mais aussi la sténo-dactylo. Sortie autorisée en soirée, mais retour obligatoire avant vingt et une heures.

Certaines tenaient le coup une semaine, mais la majorité s'évadait rapidement et leur « ré-arrestation » était aussi prompte. Le commissaire Marchand et sa brigade des mineurs passaient leur temps près des fêtes foraines sur les grands boulevards, les cueillaient, et on les envoyait dans une maison un peu plus sévère et ça pouvait durer comme ça jusqu'à la « vingt et une », la majorité. Pour rien ou pour beaucoup, pour une belle-mère qu'elles n'aimaient pas ou pour un père incestueux...

La guerre, ses prisonniers, ses déportés, le rapport de forces politiques, tous ces éléments convergeaient pour que les bons républicains décident la suppression des bagnes d'enfants qui avaient existé durant près de cent cinquante ans.

Aux alentours de 1840, on avait créé la colonie pénitentiaire de Mettray que Genet immortalisera un siècle plus tard dans *Le Miracle de la rose*. La révolte des Canuts venait d'avoir lieu. Que faire de tous ces enfants miséreux, graines d'insécurité, s'interrogeait la bourgeoisie. Lombroso, le « savant » positiviste renommé, forgea les concepts de « criminel né », de « tare héréditaire », de « perversité constitutionnelle » qui firent alors fureur. Bauer et son co-auteur fasciste Rauffer ont repris aujourd'hui l'essentiel de ces arguments dans leur récent « *Que sais-je ?* » sur la sécurité, référence obligée des obsédés du tout-sécuritaire.

Une partie de la classe dominante, se voulant plus éclairée, cherchait une solution dans un retour à la nature qui mettrait ces chers petits à l'abri de l'enfer citadin avilissant. Épurer leur âme, l'affermir, l'éclairer, tel était le but que se fixaient les partisans de la « philanthropie sociale ». Dans ces institutions privées et très

catholiques, qui rompaient avec le disciplinaire à l'état brut, modèle, se concentraient toutes les techniques de contrôle du comportement anciennes et modernes. Cela tenait du cloître, de la prison, du collège, du régiment. On a dit de Mettray, ce bagne d'enfants, que c'était une prison dont les murs étaient des buissons de roses. On pouvait s'en évader très facilement, mais on était vite repris, chaque paysan recevant à cette époque une prime de cinquante francs par colon évadé qu'il ramenait ; la chasse à l'enfant avec fourches, fusils et chiens devint une véritable industrie dans la campagne alentour.

Dans cet univers où l'on ne pouvait aller aux chiottes que deux fois par jour et à heure fixe, où l'on faisait dans le même temps huit fois la prière et où l'on entendait la lecture d'un livre de la Bibliothèque rose à chaque repas, la violence et l'homosexualité contrainte étaient la règle. Les durs, les « marles », avaient tous leur girond, leur « vautour ». Plus bas encore étaient les miséreux, les « clodos ». Dans cet enfer où les jeux étaient bannis, la mort, pour les mômes, pouvait sembler négligeable. Peu avant 1940, une révolte éclata. Les jeunes colons mirent le feu aux bâtiments, des matons furent tués, les plus coupables, 63 sur 300, furent envoyés à la centrale d'Eysses pour dix ans.

Une précision concernant la « justice » rendue aux moins de 18 ans : ceux dont la justice reconnaissait qu'ils avaient « agi sans discernement » étaient obligatoirement acquittés, mais l'acquittement « pour avoir agi sans discernement » n'en était pas moins une condamnation inscrite au casier judiciaire. Il y avait donc des acquittés condamnés. Ils n'avaient aucune peine à accomplir, mais on prenait pour eux des mesures de sauvegarde. À titre de prévention, ils étaient placés dans des établissements d'éducation : les colonies pénitentiaires !

La route des Cathares serpente près des Pyrénées. Tout au long, on a réprimé sauvagement ces hérétiques au XIIème siècle. Un peu plus haut, dans le Languedoc, il existe une route de citadelles où l'on a enfermé et puni la jeunesse délinquante. Elle commence à Toulouse avec le pénitencier du père Barthier puis passe près de Rodez, à la ferme de Combelles. Elle se poursuit par l'établissement de Sainte-Radegonde, puis celui de Pezet. Viennent encore la colonie agricole de Vailhauquès, le pénitencier du Luc, la colonie industrielle d'Aniane et, pour les filles, la Solitude de Nazareth. Dans un livre admirable, les *Enfants du bagne* [ 1 ], Marie Rouanet nous fait parcourir ce chemin de la honte où l'on trouve établissements publics et privés.

La plus tristement célèbre colonie de la région est celle d'Aniane, créée en 1885. Ici, il ne s'agit plus de réformer et de corriger par le travail des champs, mais par le travail industriel. Trente-cinq ans après leur création, on avait fini par se rendre compte de l'échec des colonies agricoles, les jeunes colons citadins revenant toujours à la ville. Et puis l'essor du commerce aidant et la main-d'œuvre des jeunes taulards étant peu coûteuse puisqu'on ne les payait pas, on décida de reconverter la colonie agricole en exploitation industrielle.

La colonie d'Aniane, une espèce de château fort, était située au milieu du bourg, les habitants pouvaient donc entendre, lors des diverses rébellions, les cris des mutins. L'imaginaire de ce doux village est ainsi traversé de révoltes, de flammes et de sang. À la colonie d'Aniane, on travaille de 7 heures à 11 heures et de 13 heures à 17 heures. L'école, c'est après. En général, 65 élèves par classe ; les cours sont assurés par des sous-officiers à la retraite qui ont obtenu ces postes après la guerre de 14-18 au titre des emplois réservés. Les conditions de survie vont empirer au fil des ans, abus de travail, de châtiments, nourriture insuffisante. À Noël 1938, il y eut une révolte et l'évasion devint la hantise de l'administration.

Un vieux détenu d'Aniane a expliqué à Marie Rouanet qu'il avait vite compris le système : « Lâchez-nous des détenus et nous partagerons les primes », disaient les habitants du village aux matons. Un sou, c'est un sou ! C'est aussi à Aniane que furent installées des cages à poules suspendues au plafond, dans lesquelles étaient enfermés les détenus punis. Le système devait faire fortune plus tard en Indochine dans le bagne colonial de Poulo Condor. La hiérarchie était composée d'anciens militaires qui ne connaissaient que la trique et l'alcool. Depuis la grande révolte et son évasion massive, elle paniquait. Pourtant, en 24 heures, la patriotique population d'Aniane avait déjà ramené 18 des 25 fuyards.

Le 2 février 1945, la colonie d'Aniane devint une IPES (Institution publique d'éducation surveillée), mais on continua à y enfermer de tout jeunes collabos condamnés à des peines allant jusqu'à 20 ans de prison. Ce n'est que bien après 1950 que l'on put entrer dans ce bagne sans donner le mot de passe, tradition héritée du passé militaire de son encadrement.

À Aniane, comme dans ces autres bagnes, la peur et la mort étaient toujours présentes : « A Montlobre, jusqu'à la fermeture de la colonie, les jeunes détenus représentaient au moins la moitié des morts de tout le village, parfois les trois quarts, parfois plus encore », écrit Marie Rouanet [ 2 ]. En quelques mots, elle rend compte de la destinée de quelques jeunes condamnés : « Il a été condamné à l'âge de sept ans pour vol jusqu'à dix-huit ans. Arrêté à dix ans pour vols simples, condamné jusqu'à dix-huit ans. Meurt à Vailhauquès à quatorze ans. A son arrivée, il mesurait un mètre » [ 3 ]. Peut-être a-t-il finalement eu de la chance, cet enfant-là. ...

En 1945, Belle-Île devient aussi officiellement une IPES. L'établissement de Belle-Île comme celui d'Aniane est toutefois réservé aux mineurs indisciplinés et aux enfants difficiles, explique L.-C. Brans qui a écrit une étude remarquable : *Histoire du pénitencier de Belle-Ile-en-Mer, Haute-Blogne, Bruté* [ 4 ] (Belle-Île abritait en effet deux pénitenciers destinés aux mineurs : Haute-Boulogne et Bruté).

Fondé en 1820, le pénitencier de la Haute-Blogne a un lourd passé. Tour à tour bague militaire, puis prison politique en 1849, camp de prisonniers prussiens en 1870, lieu d'internement et de transfert pour les communardes de 1871, il devient en 1880 un bague pour enfants « délinquants ». En 1902, le ministère de la Justice achète les bâtiments de la ferme de Bruté et l'on fonde la Colonie agricole et maritime de Belle-Île qui deviendra tristement célèbre.

Solution pédagogique ou solution disciplinaire ? Discipline de fer ou apprentissage de l'usage de la liberté ? L.-C. Brans pose le problème ancestral de ces enfants catalogués *asociaux*. « Coupables et victimes à la fois, écrit-il, ils en sont que le reflet d'un monde d'adultes en dérive ».

En 1840, l'instruction primaire entre dans les prisons, spécialement pour les jeunes détenus. Rappelons qu'en 1841 une loi interdisait l'embauche des enfants de moins de 8 ans dans les usines et manufactures. Et limitait à douze heures par jour le travail des enfants de 8 à 12 ans !

Dans *Les Enfants en prison* publié en 1892, Henri Rollet écrit : « Reste Belle-Île. Là, un enfant peut recevoir un commencement d'éducation professionnelle, contracter à dix sept ans un engagement dans les équipages de la flotte, entrer dans la marine comme novice et, un an plus tard, devenir matelot. Malheureusement cet établissement est sujet à bien des critiques. D'abord ce n'est pas à proprement parler une école, mais un pénitencier. On n'y envoie en principe que les enfants qui ont subi des condamnations. Le premier grief à faire valoir, c'est dans les faits cette promiscuité qui oblige [sic] des petits voleurs, des petits sodomites et des assassins en herbe qui se sont déjà exercés au maniement du couteau. Le second reproche, c'est que Belle-Île, où nous désirons envoyer nos assoiffés de plein air, a l'aspect d'une prison » [ 5 ].

« *Tout autour de l'île, il y a de l'eau* », dit Prévert chanté par Marianne Oswald. Mais au pénitencier de Belle-Île il y avait aussi un bateau sur l'île au milieu de la cour du pénitencier, le *Ville du palais* - un navire-école alors que la mer était là toute proche, oui, mais invisible puisque les hauts murs bornaient inexorablement l'horizon. Le bateau était trop petit pour que tout le monde puisse y monter. Y avoir accès était une récompense car, du haut des mâts, on voyait, ô merveille, la mer.

En 1896, on acheta le Sirena, goélette qui pouvait recevoir vingt colons, un capitaine et deux surveillants. L'été, le Sirena partait à la pêche au thon. Il y eut aussi d'autres ateliers, dont une conserverie de sardines. Mais Belle-Île resta avant tout un pénitencier.

En 1924, le journaliste Louis Roubaud fit une enquête dans les écoles professionnelles. On lui avait affirmé que ce n'était pas des prisons ; cependant il conclut son enquête, publiée dans un livre sous le titre *Les enfants de Caïn*, par une toute autre conclusion :

« *Ces écoles professionnelles sont tout simplement l'école du bague. Les matons de celui-là étaient particulièrement reconnus comme les plus violents, les plus barbares et les plus alcooliques de toute la France* ».

L'écrivain raconte un événement qui s'était déroulé quelques années auparavant : « Belle-Ile-en Mer est une oasis perdue au large de la presqu'île de Quiberon sous le ciel tantôt gris, tantôt radieux de l'Atlantique. Mais le cœur des petits colons n'est pas toujours sensible au charme des saisons. IL y a des harpons pour le thon... Un jour Goyzenpic s'est trompé, il a harponné dans le dos son capitaine. Ils étaient huit dans

l'embarcation, plus le harponné qui fut ensuite accroché en haut du mât. Quatre jeunes qui ont participé à l'opération ont essayé ensuite de rejoindre le continent ».

Le trop-plein de haute explosait quelques fois brutalement. Il y avait eu aussi plusieurs révoltes à la colonie agricole, mais la plus célèbre fut celle de la colonie maritime de l'été 1934. Un enfant avait osé mordre dans son morceau de fromage avant de manger sa soupe. Délit contraire au règlement. Deux gardiens le jetèrent à terre et lui écrasèrent le visage à coups de talon. C'en était trop : la colonie se révolta, saccagea le bâtiment et malmena les gardes-chiourme avant de s'enfuir. Dès que le tambour de la ville annonça qu'il y aurait une prime de vingt francs pour ceux qui ramèneraient un fugitif, ce fut la ruée, vacanciers compris. Certains se firent deux cents francs. C'est en hommage à ces jeunes révoltés que Prévert écrivit le célèbre *Bandit, voyou, voleur, chenapan...*

La plus célèbre des punitions était le « bal ». Il y a dans l'un des bâtiments une piste ovale très étroite à 30 centimètres au-dessus du sol. Les punis commencent à courir à 9 heures du matin et s'arrêtent à 17 heures, toujours sur un rythme de 7 à 8 kilomètres à l'heure. SI tu tombes, ce sont les coups de galoche des gardiens. On court pieds nus, c'est plus sain. On peut aussi remonter un escalier de cinquante marches qui descend à la mer, avec sur le dos un sac de 30 kg de sable ou de galets. Le choix est très varié.

Après la guerre, Marcel Carné devait tourner un film sur cet établissement. Un tiers fut réalisé, puis les crédits manquèrent et l'on ne retrouva jamais les bouts d'essai. La chanson du film disait :

*Dans les ménageries, il y a des animaux Qui passent toute leur vie derrière des barreaux Et nous, on est les frères de ces pauvres bestiaux On n'est pas à plaindre, on est à blâmer On s'est laissé prendre, qu'est-ce qu'on avait fait Enfants des courants d'air Enfants des corridors Le monde nous a fichus dehors La vie nous a foutus en l'air*

On change le nom de ces institutions, mais il y a toujours autant de poux dans l'établissement et le caïdat encouragé par l'administration existe toujours. Depuis 1978, le pénitencier est fermé et sa fanfare, autrefois très appréciée par les habitants, ne joue plus lors des fêtes. Ces jeunes, en sortant du pénitencier, ne rejoindront plus les fameux Bat'd'Af, les batillons d'Afrique et leur hymne célèbre, Il sentait bon, le fric bien chaud, mon actionnaire.

À Savigny-sur-Orge, l'équivalent masculin francilien de Chevilly, qui n'était pas un bagne « à la hauteur » d'Aniane et de Belle-Île, le mitard ne fut fermé qu'en 1974. Tout évadé repris, après avoir été roué de coups, y passait un mois. Le temps de leur fermeture n'est pas si loin et l'on parle de tous côtés, sans détailler la chose, de leur réouverture. « On était des bêtes, ils nous poussaient à ç », a déclaré récemment à la télé un ancien qui fit trois ans à Belle-Île. Lui a changé, les tortionnaires non, et ceux qui veulent ré-enfermer l'enfance le savent très bien.

Le tout-répressif, la « tolérance zéro » moderne n'ont pas de limites, leur logique c'est l'exclusion à perpétuité de cette frange de la société qui risque d'ébranler celle-ci par sa violence et son désespoir. Le libéralisme, au XIXème comme au XXème siècles, a ses lois, inéluctables : il n'y a pas de place pour tous. Inutile de créer des illusions, ça ne rapporte pas, autant faire comprendre aux jeunes pauvres qu'ils sont et qu'ils resteront hors circuit. C'est pour leur bien.

Au temps, lointain, où je fréquentais l'un de ces établissements, nous appelions ça en argot la « corrida », la mise à mort de l'enfance. [ [6](#) ]

## Notes

[ 1 ] *Les Enfants du bagne*, Marie Rouanet, éd. Documents Payot, 1992

[ 2 ] Ibidem.

[ 3 ] Ibidem

[ 4 ] *Histoire du pénitencier de Belle-Ile-en-Mer, Haute-Blogne, Bruté*, brochure de 83 pages, supplément à *La gazette de Belle-Ile-en-Mer*, L.-C. Garans, novembre 1986, réédition revue et augmentée en 1997

[ 5 ] Cité par L.-C. Garans

[ 6 ] En ce qui concerne *Belle-Île, L'Histoire du pénitencier de Belle-Ile-enMer*, de L.-C. Garans, président de la Société historique de Belle-Île, supplément à la *Gazette de Belle-Ile-en-Mer*, nous a été particulièrement utile pour notre information. Qu'il reçoive ici tous nos remerciements ; cela n'engage par ailleurs en rien ses positions personnelles sur la délinquance et l'enfermement, ainsi que ses positions sur le débat actuel concernant la politique sécuritaire.